



Fédération Nationale de l'Éducation, de la Culture et de la  
Formation Professionnelle Force Ouvrière de Paris

Tel : 06 11 18 44 70 email : snfolc@udfo75.net

### Déclaration au CTA du mardi 11 janvier 2021

Monsieur le Directeur, Madame la Secrétaire générale, Mesdames et Messieurs représentants de l'administration, Mesdames et Messieurs les représentants des personnels.

La FNEC FP FO 75 condamne l'incapacité du gouvernement à prévoir et à organiser à l'avance.

Il y a eu une deuxième vague COVID, puis une troisième vague ; le gouvernement n'a rien fait pour nous protéger réellement. Et quand il y a une quatrième vague, celle d'Omicron, le gouvernement dit qu'il fait mieux que les autres ; M. le Recteur de Paris, le 3 janvier sur BFM TV, ose affirmer que tout a été fait et que tout est prêt.

De qui se moque-t-on alors que nous venons de franchir le seuil des 300 000 contaminés par jour dans un pays vacciné à 91% ?

Tout est fait au dernier moment, dans la précipitation avec pour seule conséquence de mettre en danger les personnels et les élèves.

Pour la FNEC FP FO75, le gouvernement sème un chaos indescriptible dans les écoles, les établissements, les services.

Depuis le début de la crise sanitaire, la FNEC FP FO 75 demande la création de postes statutaires d'enseignants, de vie scolaire, d'administratifs pour faire face aux remplacements des personnels absents et pour diminuer les effectifs d'élèves par classe. Et depuis le début de la crise sanitaire, la FNEC FP FO75 insiste également sur la nécessité d'une augmentation significative des personnels de santé (infirmières scolaires, médecins scolaires, médecins de travail) qui manquent cruellement dans l'éducation nationale et particulièrement dans notre académie. La FNEC-FP-FO75 avec sa fédération nationale demande la réintégration immédiate des personnels suspendus pour non vaccination.

Le Ministre non seulement répond à cette situation chaotique par de nouvelles suppressions de postes ; mais encore, il utilise au contraire la crise sanitaire pour porter des attaques contre les statuts avec sa prétendue « continuité pédagogique » et l'affectation des personnels à des tâches qui ne relèvent pas de leur statut. La seule solution de remplacement avancée par le recteur est : « Et nous allons continuer à recruter : des retraités, des étudiants, mais aussi des parents, des mères de famille qui reprennent une activité ».

Pour la FNEC FP FO75, la gestion de la crise par le ministère rejoint la politique de casse des statuts et de l'école publique, avec la loi qui porte mal son nom, « école de la confiance », les évaluations des établissements scolaires, la loi Rilhac, les réformes du collège, du lycée, de Parcoursup, et de la voie professionnelle, les expérimentations diverses et variées...

Et, alors que le ministère allège le protocole sanitaire, alors que le conseil scientifique du gouvernement annonce que dans de telles conditions plus du tiers des personnels seront contaminés courant janvier parce qu'exposés sans moyens de protections personnels adaptés (ni masques chirurgicaux, ni masques FFP2 à cette heure ne sont fournis), le gouvernement n'a qu'une priorité c'est de concentrer sa politique sur un pass-vaccinal.

Rappelons que la FNEC FP FO75 est pour la vaccination : il y a un an, elle demandait que les enseignants qui souhaitent être vaccinés soient prioritaires. Mais à l'époque elle n'a pas été écoutée. La FNEC FP FO 75 réitère sa demande que les personnels de l'éducation nationale qui souhaitent être vaccinés soient prioritaires. En tant que responsable de l'académie, vous avez la responsabilité de garantir cette priorité, au titre de votre obligation de protection.

Cela montre en tous les cas que le pass-sanitaire ne combat pas le virus. Il ne peut résoudre la crise sanitaire, car cette crise sanitaire est d'abord une crise hospitalière, une crise due aux fermetures scandaleuses des lits.

Quant à ce qui se passe dans l'éducation nationale, il est inacceptable que M. Blanquer envoie 60 pages de consignes aux personnels de l'Education Nationale un dimanche soir, la veille de la reprise des cours, après l'avoir exposé dans le Parisien, dans un article payant.

Comble du cynisme, dans ces 60 pages le Ministre recommande l'installation de purificateurs d'air et de capteurs de CO2 dans les salles sans prendre aucun moyen pour que cette recommandation soit réalisée.

Et ce ne sont pas les consignes de tests données par le Ministre, puis par le 1<sup>er</sup> Ministre, qui vont nous rassurer puisque, si on les comprend bien, il suffit d'une attestation sur l'honneur des parents pour qu'un enfant n'ait pas le COVID ! De plus il fait reporter la responsabilité des tests sur les familles au lieu de prendre en charge ces mêmes tests.

De qui se moque-t-on ?

Il y avait pourtant une solution, le développement d'une vraie médecine scolaire et de prévention qui est la grande oubliée de M. Blanquer, la grande sinistrée à Paris.

Quant aux protections, les personnels manquent de tout : pour se protéger, les personnels doivent financer leur masque (nous rappelons que la FNEC FP FO demande que l'employeur fournisse des masques FFP2 comme le prévoit le code du travail), classes surchargées alors que le Ministère continue sans relâche de supprimer des postes (1800 l'an dernier, 410 pour l'année prochaine), capteurs de CO2 et purificateur d'air. La FNEC FP FO 75 vous a envoyé de multiples questions. Nous aimerions avoir des réponses ?

Les professeurs ont dû faire face à des classes avec des élèves absents à tour de rôle de manière récurrente. Avec les consignes données de continuité pédagogique, M. le Ministre de l'Education nationale utilise la crise sanitaire pour essayer de mettre en place un pseudo enseignement en dehors des locaux scolaires, alors qu'enseignants comme parents n'en veulent pas. En faisant dysfonctionner l'école, en ne remplaçant pas les enseignants absents, en ne leur donnant pas les moyens de protection nécessaires, le Ministre liquide l'institution.

La décision du ministre d'annuler toutes les formations - au prétexte de vouloir réduire ce qu'il continue de nommer "l'absentéisme" des personnels - est inacceptable. Le ministre prétend se préoccuper des heures de cours perdues par les élèves ? Mais où sont alors les personnels remplaçants dans le 1er degré par exemple, alors que la FNEC FP-FO, avec d'autres fédérations syndicales, avec la FCPE, ne cessent de demander depuis plusieurs mois un recrutement à la hauteur des besoins ?

Voici quelques exemples des difficultés rencontrées la semaine dernière : les directeurs et chefs d'établissement n'arrivent plus à faire remonter les cas contact du fait de leur nombre, la CPAM ne peut pas éditer les attestations et les pharmacies sont en rupture de stock de tests. Une question : comment font les collègues dont les enfants sont cas contacts pour pouvoir s'absenter sans perdre de salaire quand ils ont obligation d'aller faire tester leur enfant ?

Avec les organisations syndicales nationales FNEC FP-FO, FSU, CGT, Sud, UNSA, SNALC, SNE, avec la FCPE et les organisations de jeunesse VL, FIDL et MNL, les syndicats de la FNEC FP FO de Paris appellent les personnels à la grève le jeudi 13 janvier. Le ministre doit cesser de tourner le dos aux revendications des personnels. La FNEC FP-FO75 appelle les personnels à manifester en direction du ministère ce même jeudi 13 janvier. Elle appelle les personnels à discuter la reconduction de la grève.

Nous apprenons aujourd'hui qu'une consigne aurait été donné : « organiser l'accueil des enfants des personnels prioritaire pour la journée du 13 janvier dans le cas d'école fermée suite au mouvement de grève ». Est-ce sérieux ? C'est une remise en cause du droit de grève qui est constitutionnel.

La FNEC FP FO 75 fait sienne la journée de grève interprofessionnelle du 27 janvier, à l'appel de FO, de la CGT, de la FSU, de Solidaires, de l'UNEF, de la FIDL, du MNL et de l'UNL, au côté des autres salariés et de la jeunesse, confrontés eux-aussi aux mesures gouvernementales !

Venons-en à l'ordre du jour de ce CTA et plus particulièrement à la répartition des heures d'enseignement dans le 2d degré. Le constat est sans appel : le ministre de l'Education nationale avec son gouvernement poursuit les suppressions de postes et donc sa politique de casse des heures d'enseignement ! Sur Paris, les documents présentés à ce CTA montrent la suppression de 34 postes

pour la rentrée 2022. Nationalement ce sont 410 ETP en moins qui s'ajoutent au 1800 ETP supprimés pour la rentrée 2021. En 6 ans le bilan est sans appel : suppression de 117 postes dans les collèges, 195 dans les lycées. Et dans le même temps M. le Ministre et M. le Recteur de Paris annoncent le recours aux retraités, ou aux mères de famille pour faire face à la pénurie de personnels enseignants. C'est une provocation inacceptable.

De fait, non content d'avoir rendu fin 2020 plus de 200 millions d'Euros sur son budget, le ministre Blanquer rend 75 millions fin 2021. C'est autant de postes, de moyens en moins pour les établissements scolaires. Ce sont des économies faites sur le dos de l'enseignement et la protection des personnels.

Comment d'ailleurs ne pas mettre en relation cette situation avec les dernières annonces de M. Macron le 6 janvier, qui veut « repenser » la fonction des enseignants en instaurant le salaire au mérite et leur recrutement par les chefs d'établissements ?

Enfin la FNEC FP FO75 demande que ce point soit traité en commençant par les Lycées professionnels, puis les collèges, les lycées et les classes préparatoires. A ce sujet, chaque année, la FNEC FP FO75 demande que les heures attribuées au post bac soient différenciées de celles données au pré bac. De même la FNEC FP FO75 demande un bilan des affectations par Parcoursup, suivant les filières du supérieur – type de CPGE, BTS et faculté -.

**Concernant les lycées professionnels**, avec la transformation de la voie professionnelle, la dégradation de la formation professionnelle dans le cadre de l'école de la République s'amplifie :

- Baisse des heures disciplinaires au profit des heures de co-intervention, chef d'œuvre, accompagnement personnalisé, soit la suppression d'un quart des heures de cours.
- Baisse des qualifications avec la 2de des métiers qui fusionnent les spécialités et fait perdre une année de formation aux élèves pour obtenir le baccalauréat professionnel
- Destruction des diplômes des élèves avec la mise en place de l'évaluation par compétences par le biais des livrets de compétences qui n'ont aucune valeur sur le marché du travail, ne sont pas reconnus dans les conventions collectives et vont livrer nos élèves au monde du travail sans aucun diplôme
- L'organisation de la fuite de nos élèves de lycée professionnel vers l'apprentissage qui devient une main d'œuvre à bas coût pour les patrons.
- Suppressions de postes liées à la baisse des heures de cours et à la suppression de sections comme la diminution drastique de la Gestion administration dans les lycées tertiaires avec la programmation d'un véritable plan social qui ne dit pas son nom et concerne 125 PLP, et la suppression de nombreuses formations dans les lycées industriels : la chaussure à d'Alembert, la verrerie à Diderot, le chaud et le froid à Raspail, la chimie et l'eau à Vauquelin pour ne prendre que quelques exemples.

Au vu des attaques sans précédent sur la formation professionnelle initiale publique avec la généralisation de l'apprentissage dans notre académie, c'est la 4ème fois que nous demandons des réponses, maintenant nous exigeons que la direction de l'académie nous donne ces informations précises :

- Implantation des CFA et UFA publics
- Implantation des CFA privés dans les établissements publics
- Nombre d'élèves par type de formation et de diplômes
- Nombre de ruptures de contrat et le taux de réussite aux examens
- Projet d'implantation de nouvelles sections d'apprentissage dans les établissements et où projet d'intégration d'apprentis dans les classes de formation initiale
- Budget de l'apprentissage public à Paris et budget de la formation professionnelle initiale publique à Paris
- Carte des suppressions des sections GA